



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :  
l'enseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au  
SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée  
et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 10-févr.-2021

Date de révision 10-févr.-2021

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit FILTER CLEANER; SYNTHETIC, 32OZ SPRAY

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 99-0624

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent de nettoyage pour filtre à air de voiture

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fournisseur

K&N Engineering, Inc.  
1455 Citrus Street  
Riverside, CA 92507  
+1 469-805-6936

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

## 2. Identification des dangers

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### Danger

#### Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves.



**Conseils de prudence - Prévention**

Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

**Conseils de prudence - Réponse**

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Autres renseignements**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

**3. Composition/information sur les ingrédients**

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
éthylènediaminetétraacetate-de-tétràsodium	64-02-8	0.5-3	-	-
Ether monobutylique de diéthylène glycol	112-34-5	0.5-3	-	-

**4. Premiers soins**

**Description des premiers soins**

**Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

**Contact avec les yeux**

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Sensation de brûlure.
------------------	-----------------------

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Autres renseignements</b>	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

**7. Manutention et stockage**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en
--	--

manipulant le produit.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des matières incompatibles.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

**Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL		NIOSH
Ether monobutylique de diéthylène glycol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	-		-
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Ether monobutylique de diéthylène glycol 112-34-5			TWA: 10 ppm	

**Limites d'exposition professionnelle biologique**

Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Empêcher le matériau de contaminer le système d'eau souterraine.

**Considérations générales sur l'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Liquide transparent
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9 - 10	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	1.0	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	Aucun connu
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<u>Autres renseignements</u>		
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

**Contact avec la peau** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.

**Ingestion** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Symptômes** Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité.

**Toxicité aiguë**

**Mesures numériques de la toxicité**

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
éthylenediaminetétraacetate-de-tétrastodiu	= 1658 mg/kg ( Rat )	-	-
Ether monobutylique de diéthylène glycol	= 5660 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut causer une irritation de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**12. Données écologiques**

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
éthylenediaminetétraacetate-de-tétrastodiu 64-02-8	EC50: =1.01mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =41mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =59.8mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-
Ether monobutylique de diéthylène glycol	EC50: >100mg/L (96h, Desmodesmus)	LC50: =1300mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	LC50:1170 mg/l (16 h, Bacteria -	EC50: >100mg/L (48h, Daphnia magna)

112-34-5	subspicatus)	Pseudomonas putida)
----------	--------------	---------------------

**Persistence et dégradation**                      Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                                      Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans le sol**                                      Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**                                      Aucun renseignement disponible.

### 13. Données sur l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                                      Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

### 14. Informations relatives au transport

**DOT**    Non réglementé

**TMD**    Non réglementé

**IATA**    Non réglementé

**IMDG**    Non réglementé

### 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

**TSCA**    Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**LIS/LES**    Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Ether monobutylique de diéthylène glycol - 112-34-5	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Triphosphate de pentasodium 7758-29-4	-	X	X
Ether monobutylique de diéthylène glycol 112-34-5	X	-	X
Propylène glycol 57-55-6	X	-	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA** Non applicable

**16. Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau



**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis  
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)  
EPA (Agence de protection de l'environnement)  
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)  
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis  
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)  
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)  
Base de données de substance dangereuses  
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)  
Classification SGH - Japon  
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)  
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)  
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)  
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)  
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 10-févr.-2021

**Date de révision** 10-févr.-2021

**Note de révision** Libération initiale.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**